

Etat des lieux des initiatives et actions de mobilisation du foncier agricole en Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisé par le pôle InPACT PACA									
Démarré début 2025	Dernière mise à jour : mars 2026	par Amélie Pelletier, ARDEAR PACA							
	Titre	Structure porteuse	Echelle territoriale	Partenaires	Objet	En cours / terminé / en stand-by	Avantages	Inconvénients	Contact personne référente
Type : expérimentation / outil									
Expérimentation	Dynamiser, sécuriser les installations agricoles et remobiliser du foncier par la méthodologie innovante des « territoires laboratoires »	ADEAR 13	Locale : 5 communes du 13	PETR Pays d'Arles Terre de Provence Agglomération	Sur deux secteurs restreints de Terre de Provence Agglomération, aux contextes agricoles contrastés, le projet expérimente une méthode complète d'animation. Il concentre localement des actions déjà existantes, et déploie surtout avec les élu-e-s locaux deux axes innovants, pour accroître le dynamisme agricole local : l'accompagnement de propriétaires de terres non valorisées extérieures au monde agricole ; et la mise en place d'un cadre sécurisé d'installation, en lien avec le réseau professionnel local et les partenaires. Ces axes répondent aux enjeux agricoles de reconquête des friches et de maintien de la population agricole sur le Pays d'Arles.	Terminée en 2024	Partenariat avec agglo et communes -> dynamisme, rôle de chacun Recensement participatif des friches boite à outils duplicable Résultat : des personnes on mis à disposition 4, 4 ha avec 1 personne installée , même surface en attente. 17 créations d'activité et trois arrêts d'activité.	Action doit s'inscrire dans le temps	Adèle Gipouloux, animatrice - accompagnatrice ADEAR 13 : agipouloux@adear13.org 06 95 65 32 37
Expérimentation	Etude des stratégies foncières au sein du PNR des Préalpes d'Azur (Expérimentation du volet foncier des diagnostics agraires dans le cadre d'un stage)	Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur	PNR des Préalpes d'Azur, autour de la rivière Esteron		Le conseil de développement du parc a embauché plusieurs stagiaires longue durée pour mobiliser les propriétaires (en particulier ceux résidents secondaires) et ont réussi à monter un GFA de 40ha et installer. L'approche était patrimoniale. -> travail sur le terrain auprès des propriétaires (en été quand ils sont présents) Plus d'infos sur le site du conseil de développement https://www.cddpnr06.org/nos-actions/ et synthèse de l'action autour du foncier ICI	Terminé	Sur le terrain Résultats obtenus	Entrée patrimonial et enjeu nourricier	Caroline GIORGI Chargée de projets Agriculture et territoire cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr
Etude	Etat des lieux et analyse des Zones agricoles protégées (ZAP) et des Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR)	PACA		Dans le cadre du partenariat « Les Fabriques de la Connaissance » réunissant la Région et les Universités, un travail d'inventaire et d'analyse a été conduit en 2021 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) sur les démarches de préservation et de protection des espaces agricoles, au travers des outils réglementaires que sont les Zones agricoles protégées (ZAP) et les Périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PAEN/PPAENP). Livable : Etat des lieux des outils de préservation du foncier : https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Annuaire/Etude/Rapport_ZAP-PAEN_en_region_SUD2022.pdf	Terminé en 2021 Actualisation des données en 2025	Etat des lieux régional précis et global Favorise la diffusion des pratiques, la mise en lien		THUREAU Sylvain sthureau@maregionsud.fr Délégation Connaissance Planification Transversalité Service Planification Régionale et Territoriale
Expérimentation	Revitaliser l'agriculture du territoire et remettre en culture les friches	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) dans les Alpes Maritimes	Territoire de l'agglo	Safer Chambre d'agriculture	La CARF agit sur plusieurs leviers : Identification de friches agricoles : - recensement de parcelles agricoles communales en friche, à potentiel à remettre en état. > à mettre à jour régulièrement pour avoir des données pertinentes et exploitables -> Grâce à ce travail de recensement et à une étude de prospection approfondie, des terrains agricoles communaux de la Vallée de la Roya ont été identifiés pour les remettre en état et permettre une utilisation agricole avec installation. Les travaux vont démarrer mi 2026 jusque mi 2028. -> Remise en état de trois parcelles agricoles communales avec l'emploi de personnes fragilisées (dimension sociale également) – démarrage en 2026 jusque 2028 - en recherche d'entreprises pouvant réaliser ces travaux. INNOVATION : Création d'un fonds de concours agricole en 2024 pour les communes de la CARF avec 3 types d'aides : - Aide à la remise en état de terrains agricoles en friches - Aide à l'acquisition de foncier agricole - Aide à la restauration du patrimoine rural et des réseaux d'irrigation agricoles communaux (cabanes pastorales, murs en pierres sèches, canaux d'irrigation...) AAP à destination des communes renouvelé chaque année. > Il n'a été sollicité qu'une fois depuis 2024, il n'est pas encore bien connu ->travail important de rappel des dispositifs à destination des communes.	en cours	Remises en culture à venir avec les travaux en cours	Dispositif du fonds de concours agricole encore mal connu et des autres sources de financements : difficulté à sensibiliser les élus des communes à tous les dispositifs possibles	Laure TARIEL Chargée de mission agriculture Communauté d'Agglomération de la Riviera Française 16 rue Villarey – 06500 MENTON Tél : +33 4 84 79 04 19 / +33 6 34 63 44 96 Mail : l.tariel@carf.fr + d'infos dans les documents de la CARF dispo ICI
				Safer Chambre d'agriculture Signes de qualité : IGP citron menton, AOP Olive de Nice Terre de Liens	Projet FEADER sur la culture du citron (2018-2020) : repérage de friches dans la zone IGP citron de Menton, étude de leur potentiel agrumicole, rédaction d'une méthodologie pour l'acquisition de parcelles agrumicoles, animation foncière, sensibilisation des élus. Résultats : près de 10 ha de terrains en friche débroussaillés pour accueillir de nouvelles plantations de citron de Menton IGP Projet FEADER sur la culture de l'olive et de la châtaigne (2021-2023) : - état des lieux de ces deux filières emblématiques afin d'estimer le potentiel oléicole et castanéicole sur le territoire de la CARF, - recensement des parcelles cadastrées en oléiculture et castanéiculture à réhabilitation + accompagnement des 15 communes de la CARF, des partenaires du projet, de producteurs, d'associations locales pour déterminer les zones agricoles en friches ayant du potentiel > 10 communes sur 15 ont défini des zones à enjeux - animation foncière afin d'informer et de mobiliser les propriétaires fonciers sur les outils permettant de dynamiser le marché foncier : utilisation de l'outil Open Friche Map, courriers aux propriétaires de 158 parcelles, 44 ha + communication > 18 propriétaires souhaitent vendre et 5 propriétaires souhaitent mettre à disposition leur/s terrain/s. + 2 réunions d'animation foncière - travaux de remise en état de parcelles : près de 9 ha débroussaillés et remis en état	Terminés	Résultats concrets : près de 19 ha remis en culture sur des productions spécifiques et pour 2 d'entre elles sur signe de qualité	Manque de moyens humains pour l'animation foncière qui demande beaucoup de temps pour mettre à jour les données, contacter les propriétaires...	

Etat des lieux des initiatives et actions de mobilisation du foncier agricole en Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisé par le pôle InPACT PACA									
Démarré début 2025	Dernière mise à jour : mars 2026	par Amélie Pelletier, ARDEAR PACA							
	Titre	Structure porteuse	Echelle territoriale	Partenaires	Objet	En cours / terminé / en stand-by	Avantages	Inconvénients	Contact personne référente
Type : expérimentation / outil Expérimentation Fiche action ICI	Ferme de la Betheline	Fondation Proman	Chateau Gombert, 13è arrondissement, Marseille	Association gestionnaire du lieu et du projet : Culture ECO	Achat de 19 hectares : 11 hectares de terres agricoles, 8 hectares dédiés au pastoralisme sur des espaces naturels protégés. Installation de 6 exploitations agricoles réalisées ou en cours : - Terres de Mars, maraîchage + fruits + oeufs + transformation, 3 associés, installés auparavant sur un autre lieu de Marseille, contraintes de déménager - Pépin'Hier de Demain, production de plants spécialisation sur les plantes comestibles, 1 agriculteur, - Casa Consolat, viticulture, 3 associés - La ferme Cosma, horticulture (fleurs coupées), 3 associées : 1 floricultrice et 2 fleuristes. - un maraîcher - un apiculteur Fort orientation agroécologique : toutes les fermes sont en bio, réflexion sur la complémentarité des productions pour créer un écosystème cohérent, + laboratoire, formation et recherche sur l'agroécologie (techniques bio intensives, gestion irrigation...) Dimension pédagogique : la majorité des fermes proposent de l'accueil sur place, des ateliers découvertes... Alimentation et gastronomie : atelier du goût, recherche culinaire, sensibilisation à une alimentation saine et durable, table d'hôtes > dimension sociale prévue : projet d'ESAT, parcours d'apprentissage de jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville et éloignés de l'emploi.	En cours, achat des terres en 2024, installation des agriculteurs sur 2025 et 2026	Lieu naturel en bordure directe de Marseille dont l'orientation agricole est restaurée et sauvegardée pour les années à venir Dimension du lieu relativement importante -> permet plusieurs installations et de la coopération entre les agri (marché sur place commun par exemple)	Opération immobilière de la famille Gomez (entreprise et fondation Proman) : faisabilité du projet repose sur un énorme montant d'argent investi et encore à investir (reconstruction bâti : 1 300 m2 de bâtis agricoles + 1 200 m2 de bâtiments à destination de logements + villa Nazareth) Dialogue difficile entre les propriétaires et l'association gestionnaire d'un côté et les agriculteurs de l'autre au moment des installations. L'ADEAR 13, qui accompagnait les propriétaires pour l'installation des agriculteurs (cahier des charges, sélection...), a été vue comme prenant trop le parti des agri, qui avaient pourtant des demandes légitimes (sécurisation foncier, accès à l'eau...)	ADEAR 13 : Allison Lost alost@adear13.org Association Culture ECO : contact@labetheline.com + d'infos https://labetheline.com/
Outil	Reconquête des terres agricoles de la Métropole Aix Marseille et Provence	Métropole Aix Marseille	Territoire de la métropole https://ampmetropole.fr/metropole/le-territoire/	Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) Les 92 communes de la métropole : très diverses (taille, moyens, milieux urbains / + ruraux... Prestataires retenus dans le cadre de l'accord-cadre : Chambre d'agriculture, Potager et cie, le CERPAM, Société du Canal de Provence, autres cabinets...	Volonté de la métropole d'inciter et d'accompagner les communes de son territoire dans la reconquête des friches agricoles. Celles-ci n'ont pas assez de moyens pour financer une étude sur les friches et des actions de remise en culture, de mobilisation des propriétaires, d'installation ensuite. La métropole souhaite aider les communes à mener leurs projets agricoles mais elle n'a pas le droit d'aider les communes directement, par exemple en leur versant une subvention pour financer une étude, un défrichage, un accompagnement. INNOVATIONS : - construction d'un accord cadre , au service du PAT, qui organise et détaille les différentes actions de reconquête des friches : conseil pour l'émergence de projets agricoles, accompagnement à la remise en culture de foncier agricole public, accompagnement à l'implantation d'une activité d'élevage, diagnostics et d'études pour la définition de projets agricoles à l'échelle territoriale (ZAP) ou lié à un aménagement hydraulique. Publication de l'accord-cadre avec des marchés à bon de commande ouverts sur 4 ans (2025-2028). 2 à 3 structures retenues par lot → structures qui font l'accompagnement. - élaboration d'un "contrat de coopération public-public" signé entre la métropole et la commune qui souhaite mener un projet (identifiée via appel à projet simple) qui cadre ce que la métropole apporte (conseil-accompagnement, étude, ingénierie...) et ce que la commune apporte. La métropole ne cherche pas l'équilibre des dépenses, ça peut être 80 % pour la métropole – 20 % pour la commune. Son objectif est d'aider les communes. - animation des communes autour d'un réseau de communes du PAT : 4 ateliers organisés en 2025 sur la remise en culture des friches, les enjeux DFCL, la place des citoyens dans les PAT, la protection du foncier. > ajout accord cadre en 2026 sur l'aval : accompagnement au développement de circuits courts	En cours (2025-2028)	Résultats 1 an après le début de la mise en oeuvre : - démarrage plus long que prévu → opérationnel courant 2025, - 8 communes ont mobilisé le dispositif : 2 diag : berre l'étang, aix, 3 ZAP : Marseille, Pertuis, St Victoret (mais avec d'abord une pré-étude) 3 remise en culture : Gardanne, Céreste (dont 1 éleveur mais projet en stand-bye), Allauch → toutes les typologies de projet ont été mobilisées, 300 000 € d'ingénierie → une 1ère année intéressante, prometteuse Pertinences des outils : - L'accord-cadre a été rédigé de façon précise ce qui permet de bien cadrer le travail des structures d'accompagnement et de conseil (livrables notamment) - le contrat de coopération permet d'engager formellement les communes, de donner un cadre à ce que chacun fait dans le projet	Ralentissement fin 2025 début 2026 à cause des élections municipales, risque de durer sur 2026 le temps que les équipes se mettent en place. > du au contexte, pas un inconvénient	GOUMARRE Marie marie.goumarre@ampmetropole.fr DUCHESNE Manon manon.duchesne@ampmetropole.fr + d'infos dans la présentation dispo ICI
Expérimentations	Terres nourricières en plaine de Durance	PNR Luberon	5 communes du territoire du Parc	Chef de file : Parc naturel régional du Luberon Coanimateur : association Au Maquis Partenaires bénéficiaires : SAFER, ADEAR 84, Bio de PACA, Agribio 04 et 84 Prestataires : Chambre d'agriculture 84 Autres partenaires : Département de Vaucluse, association Terre de liens et magasin de producteurs « La Bardane » Financiers : Union européenne (Feader) et Région Sud	Objectifs : mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale pour une exploitation à des fins d'alimentation Actions : - Sensibiliser et mobiliser les collectivités, les habitants et les propriétaires -> rédaction par 5 communes d'un plaidoyer pour le foncier agricole nourricier en Durance Luberon - Synthétiser les études existantes sur le foncier et produire les données de cadrage complémentaires - Mettre en place des permanences sur les communes du territoire pour les propriétaires, les porteurs de projet, les curieux afin de les informer et de les accompagner sur les questions foncières - Identifier et constituer des îlots fonciers cohérents comme support des actions pilotes - Acquérir et stocker le foncier agricole - Mettre en place des comités locaux de transmission / installation - Favoriser l'émergence et la mise en oeuvre d'espaces tests agricoles - Accompagner les porteurs de projets dans une planification agroécologique - Accompagnement technique à la remise en culture - Mettre en place des actions pilotes innovantes de gestion du foncier - Mettre à disposition des solutions de logements et d'équipements mutualisés https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/developpement-economique/agriculture/terres-nourricieres/	En cours jusqu'à fin 2026	Approche sur les terres nourricières innovantes		Morgane Frauchart, chargée de mission du PNR Luberon morgane.fruchart@parcduluberon.fr

Etat des lieux des initiatives et actions de mobilisation du foncier agricole en Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisé par le pôle InPACT PACA									
Démarré début 2025	Dernière mise à jour : mars 2026		par Amélie Pelletier, ARDEAR PACA						
Type : expérimentation / outil	Titre	Structure porteuse	Echelle territoriale	Partenaires	Objet	En cours / terminé / en stand-by	Avantages	Inconvénients	Contact personne référente
Outil Fiche action IC	Politique foncière du Grand Avignon	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	Territoire de la communauté d'agglomération	SAFER Terre de Liens, Chambre d'Agriculture, ADEAR 84, MOSAGRI	Structuration d'un panel d'outils permettant d'agir sur le foncier agricole avec notamment la mise en place en 2023 d'une convention entre le Grand Avignon et la SAFER pour : - être informé des ventes de terrain agricole et éventuellement se positionner pour réguler le marché - Action renforcée sur 4 secteurs prioritaires , ceinture verte d'Avignon, fer à cheval de Montfavet, plaine sud d'Entraigues et plaine de l'abbaye de Villeneuve : - Diagnostic friches, animation foncière renforcée, - fond de roulement de 100 000€ pour l'acquisition de parcelles et faciliter leur stockage, - prise en charge jusqu'à 50% des frais d'actes et des frais SAFER d'une vente à un agriculteur et jusqu'à 60% des frais de remise en état de friches agricoles, - mettre à disposition de la SAFER des parcelles "de réserve" pour les futurs agriculteurs qui sortiront de l'espace-test agricole situé au Mas Baudoin ou afin de permettre à des porteurs de projets de se tester dans le cadre d'AgriTest84, espace test agricole départemental en archipel. Intégration de la politique foncière dans une politique plus globale issue du Plan Alimentaire Territorial : - achat du Mas Baudoin en 2022 : 5,2 hectares de terres agricoles d'un seul tenant, 2 672m² de bâti, réhabilitation d'une partie du bâti avec chambre froide, hangar et 3 appartements. Création d'un lieu de test permanent sur 3 ha dont 1 en serres pouvant accueillir simultanément 3 projets de test. - conventions Terre de Liens, Chambre d'agriculture et ADEAR - forum transmission - facilitation des circuits courts (restauration collective, magasin de producteurs...)	En cours	Seulement quelques ha réellement achetés par le Grand Avignon mais cela permet de réguler le marché et de faire baisser la spéculation immobilière. Les propriétaires comprennent que les ventes sont plus encadrées et surveillées sur les prix et les destinataires, parce que bien souvent quand le Grand Avignon se positionne soit un agriculteur est positionné alors on se rétracte soit c'est le propriétaire qui se rétracte car il ne veut pas vendre au prix du marché. 2 testeurs du Mas Baudoin vont s'installer avec TdL en 2026 sur le territoire du Grand Avignon > volonté forte de favoriser l'installation des testeurs sur le territoire du Grand Avignon Le Programme Alimentaire Territorial, voté en 2022, a posé les bases des besoins, des enjeux et a abouti à l'élaboration d'une politique alimentaire, et donc agricole, ambitieuse et très pro-active.	Perception de certains élus du Grand Avignon : beaucoup d'argent investi pour des personnes qui ne s'installent pas ou ne s'installent pas sur le territoire -> besoin d'expliquer régulièrement, de valoriser les autres apports du projet	Quentin BRONISZ, chef de Projet Programme Alimentaire Territorial, Dvlpt Eco et Tourisme Tél. +33 490 844 811 quentin.bronisz@grandavignon.fr Ressources sur l'action du Grand Avignon IC : - l'étude foncière - la convention d'aménagement rural signée avec la SAFER PACA, - le plan d'action du PAT et la dernière présentation à jour du PAT
Expérimentations Fiche action IC	Restauration et remise en culture des friches agricole en terrasse	Association Les Courens	Beaumes de Venise (84)	Mairie GAL Valtellina en Italie + https://www.lescours.org/nos-partenaires	Association créée autour de la volonté de restaurer les terrasses et restanques de la commune avec un double objectif : conserver ce patrimoine (paysage avec oliviers, murs en pierres sèches...) et retrouver l'utilité et la vocation agricole. - Etude foncière : identification d'une zone avec des terrasses abandonnées, identification des parcelles et des propriétaires, délimitation d'une zone d'intervention de 20 ha - Action pour exploiter les parcelles par l'association Les Courens (en propriété ou en location) : travail auprès des propriétaires, en lien étroit avec la mairie (élus-es présents en réunion). Résultats (à fin 2025) : 7 à 10 ha acheté ou loué par l'association grâce au soutien de la mairie et du département (150 000€ débloqués pour permettre le stockage de terres). - Création d'un jardin d'insertion - Coopération avec le GAL Valtellina en Italie afin d'établir ensemble une méthodologie d'expérimentation pour la remise en culture de friches agricoles avec les acteurs des territoires. > projet d'installer des agri sur certaines terrasses : travail avec ADEAR sur mode de faire valoir avec plusieurs hypothèses, dont le test d'activité. Phase expérimentation en 2026 notamment sur la viabilité des installations	En cours, très dynamique	Lien entre patrimoine et agriculture Implication forte de la commune et ouverture de son carnet d'adresse (conseil départemental, préfecture...)	paysage / patrimoine : installation mais avec contraintes	François-Guillaume HEURTE 06.70.56.10.14. association@lescoursens.org https://www.lescoursens.org/
Outil Fiche action IC	Terres en Guil	SCIC Terres en Guil	Guillestrois-Queyras dans les Hautes Alpes	Confédération paysanne ADEAR 05 Terre de Liens Chambre d'agriculture Fondation Carasso	Initiative issue de la réflexion du groupe Agriculture Durable (Parc Naturel Régional du Queyras, Chambre d'Agriculture) et d'associations paysannes locales. Association "Terres en Guil" créée en 2020 et transformée en SCIC en 2023 Territoire du Guillestrois-Queyras : 15 communes, agriculture principalement d'élevage (ovin, bovin), élevage en déprise > Favoriser la diversification des productions agricoles dans un objectif alimentaire Action principale : acheter ou obtenir la mise à disposition de foncier agricole bâti et non bâti pour le mettre en location pour installation, et/ou pour test d'activité, et/ou consolidation des fermes (sans revente) En lien avec TdL localement et nat + autres partenaires : ADEAR, abattoir, conf, Achat de foncier : un 1er achat pour se roder (0.5 ha en tout, morcelé) -> démarrage capital sous forme de part social -> campagne de levée de fonds pour chaque projet particulier. Favoriser de nouvelles installations > via mise à disposition de foncier + appui des porteurs de projet à la recherche de foncier mais aussi par l'animation du territoire, travail de plaidoyer sur la préservation du foncier et du renouvellement des générations auprès des communes (friches, transmission...).	En cours (financé jusqu'à présente par fondation de France -> piste de financement : LEADER du Grand Briançonnais)	S'emparer de la spécificité du territoire : marché foncier pas dynamique, déprise de l'élevage, conflit d'usage > soumis à la pression foncière touristique Permettre aux habitants et acteurs du territoire (citoyennes et citoyens, associations, agricultrices et agriculteurs et collectivités territoriales) d'investir dans la préservation et l'exploitation des terres agricoles Atouts du fonctionnement en SCIC (coopérative) : Transparence dans la prise de décision : 1 sociétaire 1 voix	Projet de la SCIC un peu large autour de l'installation - transmission -> éparpillement ? Difficultés à concrètement démarré l'activité d'achat et de mise à disposition du foncier (+ long que prévu)	Solene Cordonnier, animatrice : animation@terresenguil.fr https://terresenguil.fr/
Outil	Espaces - Test Agricoles Présentation de ce qu'est un Espace - Test Agricole IC	AGRITEST 84	Département du Vaucluse	ADEAR 84 Chambre d'agriculture 84 CAE Mosagri CFPFA Provence - Ventoux	Création en 2015 Principaux chiffres de l'ETA : - 27 tests réalisés + 5 tests en cours - A l'issue du test : 15 personnes installées (9 en GAEC, 6 en EI), 4 personnes se réorientent hors agriculture, 3 personnes s'orientent vers le salariat agricole, 5 reportent leur projet d'installation. => 100% de sorties positives car le test est un outil qui permet de définir la viabilité du projet, ses capacités, ses envies et décider de s'installer à l'issue ou pas. Installations en maraîchage majoritaire https://agritest84.fr/	En cours	Les espaces - test agricoles sont un excellent levier de mobiliser du foncier en friches, fonciers communaux et fonciers privés -> le cadre formel et multi-partenaire de l'ETA rassure les propriétaires publics et privés		Viviane Prévost, animatrice - accompagnatrice ADEAR 84, coordinatrice ETA AGRITEST 84 viviane.prevost@adear84.fr 07 69 00 36 87

Etat des lieux des initiatives et actions de mobilisation du foncier agricole en Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisé par le pôle InPACT PACA

Démarré début 2025	Dernière mise à jour : mars 2026	par Amélie Pelletier, ARDEAR PACA							
	Titre	Structure porteuse	Echelle territoriale	Partenaires	Objet	En cours / terminé / en stand-by	Avantages	Inconvénients	Contact personne référente
Type : expérimentation / outil		Mas Baudoin	Grand Avignon	A l'initiative du Grand Avignon, en collaboration avec Agritest 84	Lieu de test permanent pouvant accueillir plus de 3 personnes en test simultanément, à l'issue des 3 ans de test, la collectivité travaille avec le testeur pour permettre son installation sur du foncier mobilisé sur le territoire de l'agglomération. https://www.grandavignon.fr/fr/actualites/inauguration-du-mas-baudoin-tremplin-pour-une-agriculture-locale Présentation complète dans l'appel à candidature téléchargeable ici : https://www.grandavignon.fr/fr/actualites/testez-votre-activite-agricole-sur-le-grand-avignon-avant-de-vous-lancer		Logement sur place à destination des entrepreneurs à l'essai Mise à disposition d'un lieu équipé, directement exploitable Investissement de l'agglomération dans la recherche de foncier pour une installation durable sur le territoire		Quentin BRONISZ, chef de Projet Programme Alimentaire Territorial, Dvlp Eco et Tourisme Tél. +33 490 844 811 quentin.bronisz@grandavignon.fr
		ETA 05	Département des Hautes Alpes	ADEAR 05 MOSAGRI Agribio 05	Démarrage du test d'activité en 2016 Animation - coordination par l'ADEAR 05, appuyée par MOSAGRI 25 personnes se sont testées depuis la création au moins 10 installations, majoritairement dans le département et sur le lieu de test -> par de lieu de test fixe 4 personnes se sont ré-orientées hors agriculture x tests en cours au 31/12/2025				Vanessa Picard, animatrice - accompagnatrice ADEAR 05 07 81 47 19 95 adear05@orange.fr Mathilde Bonnard MOSAGRI - 06.76.67.51.39 cae.mosagri@gmail.com
		Communauté de communes du Sisteronnais - Buech	Territoire de la com com, à cheval sur 04 et 05	ADEAR 04 et 05 Agribio 04 et 05 CAE Mosagri	A l'initiative de CCSB en 2023 2 personnes accueillis en test : - 1 à Montclus sur terrain privé -> arrêt du test au bout d'un an pour aller s'installer en Belgique (son pays d'origine) - 1 test en cours à Ribiers sur terrain communal, sortie prévue en juin 2026				Pierre-Antoine MANGIN chargé de mission Développement Économique à la CCSB 04.92.31.27.52 (#5) pierre.mangin@sisteronnais-buech.fr Albe Giovannangeli animatrice - accompagnatrice ADEAR 04 07 71 64 08 08 - albe.giovannangeli@adear04.fr
		ETA 04	Département des Alpes de Haute Provence	ADEAR 04 MOSAGRI Agribio 04	Création en 2023 Principaux chiffres de l'ETA : 7 tests en 2023, 4 tests en 2024, 3 en 2025 -> 14 personnes en test depuis le démarrage A l'issue du test : 4 installations dont 2 sur le lieu de test et 2 en Isère, 1 installation en projet (recherche foncier, démarches en cours...) 3 personnes en test au 31/12/2025				Albe Giovannangeli animatrice - accompagnatrice ADEAR 04 07 71 64 08 08 - albe.giovannangeli@adear04.fr
		Terreau Paysan (83)	Département du Var	ADEAR 83 AgribioVar Lycée Provence Verte CAE Petra Patriminia CAE Mosagri	Création en 2014 Principaux chiffres de l'ETA : - 11 lieux-test éphémères sur tout le territoire - 2 lieux-test permanents (Saint-Maximin et Le Luc), - 30 personnes ont réalisés un test 93% de projet avec du maraîchage Situation en sortie de test : - 57 % s'installent - 29% s'orientent vers le salariat agricole - 14% se réorientent hors agriculture => 100% de sorties positives car le test est outil qui permet de définir la viabilité du projet, ses capacités, ses envies et décider de s'installer à l'issue ou pas.		Paroles de testeurs : - Peu d'investissement (sur permanent) : « pas d'investissement majeur pour tester ma production. améliorer mes techniques pour mieux cibler mes investissements lors de l'installation » - Se tester et tester l'activité : « Apprendre sur le terrain » / « temps passé exclusivement à la production et commercialisation » / « Pas d'installation définitive. Possibilité d'expérimenter avant de s'installer chez soi » - Accompagnement (technique, humain et administratif) : « Administratif très simplifié, très bon accompagnement » / « réseau - conseils et suivi technique - suivi et apprentissage comptable »	Paroles de testeurs : - Redémarrage à zéro (test permanent) : problème de recherche de foncier, de commercialisation, de connaissance des conditions pédo-climatiques « impression de repartir à zéro lorsqu'on s'installe sur notre lieu suivant » Le problème d'un statut non reconnu (pour les 2 types de test) : banques, vendeurs professionnels, Organismes Professionnels Agricoles (formation, Safer), difficultés à trouver un logement « les gros investissements ne peuvent se faire en espace-test car les banques ne prêtent pas à des testeurs d'activité qui ont le statut de chômeurs »	Amandine Alleaume, animatrice - accompagnatrice ADEAR 83, co-coordinatrice ETA Terreau Paysan 06 37 25 04 85 terreaupaysan@gmail.com
		Lieu de test permanent agri-campus Hyères	Hyères	Agri-campus Hyères Chambre d'agriculture 83 MOSAGRI	Démarrage du projet de création d'un lieu de test fixe en 2024 : aménagement et équipement de la parcelle pour accueillir du test Publication d'un appel à candidature fin 2025				Aurélia Grech, conseillère Installation - Transmission Chambre d'Agriculture 83 aurelia.grech@var.chambagri.fr 06 22 16 22 50
		ETA 06	Département des Alpes Marimes	ADEAR 06 MOSAGRI Agribio 06	Démarrage du test d'activité en 2015 Animation - coordination par l'ADEAR 06 et MOSAGRI 21 personnes se sont testées depuis la création au moins 6 installations, majoritairement dans le département et sur le lieu de test 5 sont à la recherche de foncier pour concrétiser leur installation 2 personnes se sont ré-orientées hors agriculture 8 tests en cours au 31/12/2025				Régine BODEI ADEAR 06 07 52 05 04 27 adeardesam@gmail.com Mathilde Bonnard MOSAGRI - 06.76.67.51.39 cae.mosagri@gmail.com
		Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) 06	Territoire de la CASA	MOSAGRI > coordonne ADEAR 06 Agribio 06	Création de l'ETA en 2020 2 lieux de test 3 testeur-euse 1 installation Productions testées : PPAM / vers de farine				Mathilde Bonnard MOSAGRI - 06.76.67.51.39 cae.mosagri@gmail.com

Etat des lieux des initiatives et actions de mobilisation du foncier agricole en Provence-Alpes-Côte-d'Azur réalisé par le pôle InPACT PACA									
Démarré début 2025	Dernière mise à jour : mars 2026	par Amélie Pelletier, ADEAR PACA							
Type : expérimentation / outil	Titre	Structure porteuse	Echelle territoriale	Partenaires	Objet	En cours / terminé / en stand-by	Avantages	Inconvénients	Contact personne référente
		Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) 06	Territoire de la métropole	Chambre d'agriculture Petra Patrimonia ADEAR 06 MOSAGRI Agribio 06	Création de l'ETA en 2025 5 lieux de test éphémères et 1 lieu de test permanent 8 testeur-euses 4 installations Productions testées : maraichage AB, ppam, arbo, pépinière		La co-construction et les difficultés rencontrées ont permis de faire évoluer un peu l'avis des élus de la MNCA qui ne voyaient l'intérêt que du lieu de test fixe -> le dispositif permet désormais de financer l'accompagnement de testeur-ses sur le lieu de test fixe et sur des lieux de test éphémères.	Travail de longue haleine pour la métropole qui a rencontré des difficultés avec notamment l'achat d'un 1er terrain pour faire le lieu de test permanent qui s'est révélé pollué. Les différents partenaires n'ont pas été financés par la métropole pour le temps passé sur la co-construction du projet de lieu de test permanent (qui a duré plusieurs années)	Clémentine RAYBAUD, Cheffe de projet agricole, direction de la montagne et de l'agriculture métropolitaine et urbaine à la MNCA. Tél: +33 (0)4 89 98 10 15 Mob : +33 (0)6 40 95 92 96 clementine.raybaud@nicecotedazur.org
		St Jeannet 06	Territoire de la commune	MOSAGRI > coordonne ADEAR 06 Agribio 06 Terre de Liens	Création de l'ETA en 2019 1 lieu de test 3 testeur-euses 2 testeur-ses se sont installé-es sur une autre commune, 1 testeuse est en cours d'installation (début 2026) sur la commune Productions testées : PPAM, arbo				Mathilde Bonnard MOSAGRI - 06.76.67.51.39 cae.mosagri@gmail.com
		Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) 06	Territoire de l'aggllo	ADEAR, MOSAGRI, Maison du Vivant -> signataires d'une convention avec la CARF qui rémunère le temps passé	Création de l'ETA en 2023 3 lieux de test dont 2 qui démarrent au printemps 2026 3 testeur-euses Pas encore de sortie de test donc pas d'installation Productions testées : PPAM, arbo, maraichage				Laure TARIEL, chargée de mission agriculture à la CARF Tél : +33 4 84 79 04 19 / +33 6 34 63 44 96 Mail : l.tariel@carf.fr
		ETA 13	Département des Bouches du Rhône	ADEAR 13 MOSAGRI Agribio 84	Démarrage du test d'activité en 2015 Animation - coordination par l'ADEAR 13 13 personnes se sont testées depuis la création et 13 sont sorties -> 0 test en cours au 31/12/2025 9 installations, majoritairement dans le département et sur le lieu de test -> par de lieu de test fixe 2 personnes se sont ré-orientées hors agriculture 1 personnes en recherche de foncier pour s'installer		Des propriétaires fonciers volontaires pour mettre à disposition leur foncier dans le cadre du test	Fin 2025, le constat de l'ADEAR 13 est que les porteurs de projet intéressés par le test d'activité n'ont pas les moyens pour faire un test via un contrat CAPE car ils n'ont pas d'indemnité chômage. Les porteurs de projet s'orientent vers le statuts de cotisants solidaires pour grappiller quelques aides comme le crédit d'impôt bio.	Carmen Arnaud, animatrice-accompagnatrice ADEAR 13 carnaud@adear13.org 07 49 72 37 04
	Autres projets non référencés ici car :								
Action connue et reconnue !	Actions de la commune de Mouans-Sartoux (06)	Commune	Mouans-Sartoux (06)		Régie agricole municipale : https://www.mouans-sartoux.net/la-ville/alimentation-durable/ + Maison d'Education à l'Alimentation Durable https://mead-mouans-sartoux.fr/ Programme Alimentaire Territorial : https://france-pat.fr/pat/pat-de-mouans-sartoux/ Diplôme d'Établissement "Chef de Projet en Alimentation Durable option Collectivité Territoriale" Fonds de dotation : https://www.mouans-sartoux.net/la-ville/fonds-de-dotation/ etc!	En cours	https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/reportage-on-voit-ca-nulle-part-ailleurs-a-mouans-sartoux-15-ans-d-une-politique-publique-de-l-alimentation-qui-met-tout-le-monde-d-accord_7805090.html		Léa STURTON, en charge du PAT 04 22 10 52 74 mead@mouans-sartoux.net
De nombreuses communes et communautés de communes ont réalisé des études d'identification des friche sur leur territoire. Nous avons choisi de valoriser dans cet état des lieux les collectivités qui ont entrepris des actions après l'étude des friches	Identification des friches				Observatoire régional des friches (déploiement en cours) : https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-plateforme/les-projets/observatoire-des-friches https://www.banquedesterritoires.fr/friches-urbaines-et-agricoles-la-region-sud-la-safer-paca-et-le-cerema-lancent-un-observatoire			Mise à jour et utilisation des données	